

samedi 4 février, à 12h
église Notre-Dame-de-la-Gloriette

Audition
de La Maîtrise de Caen

Franz Schubert



théâtre de Caen

> La Maîtrise de Caen

ténors

**Vincent Lièvre-Picard, Jérôme Gueller, Jérémie Couleau,
Etienne Duhil de Bénage**

basses

Matthieu Heim, Philippe Roche, Jean-Marc Sauvigny, Simon Nivault

Olivier Opdebeeck directeur

Fabrice Pénin assistant

Julia Katz administratrice

Léa Chevalier, Damien Guincêtre assistants à la logistique

Camille Dayan régisseur

prochaine audition de La Maîtrise de Caen

samedi 11 mars – avec **Les Musiciens de saint-Julien**

La Belette dans le grenier (1^{ère} partie)

02 31 30 48 00 | theatre.caen.fr |    

Une production du théâtre de Caen.

La Maîtrise de Caen est une initiative de la Ville de Caen. Elle est le fruit d'un partenariat entre l'Éducation Nationale pour l'enseignement général, le Conservatoire et l'Orchestre de Caen – un équipement de Caen la Mer – pour la formation musicale et le théâtre de Caen pour la diffusion artistique. Pour son cycle de concerts et d'auditions, elle est soutenue par la Région Normandie.




**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le théâtre de Caen
est scène conventionnée
d'intérêt national art et création
pour l'art lyrique.



Franz Schubert (1797 - 1828)

Im Gegenwärtigen Vergangenes D. 710

Der Gondelfahrer D. 809

Gesang der Geister über den Wassern op. 167 D. 714

> distribution

Alexandre Grelot piano

Mayeul Girard et **Cédric Catrisse** altos

Christophe Béguin et **Stéphane André** violoncelles

Fabrice Béguin contrebasse

Chœur d'hommes de la Maîtrise de Caen

Olivier Opdebeeck direction musicale

> à propos

« Schubertiade » : tel était le nom que les familiers de Schubert donnaient à ces réunions qui se tenaient le dimanche en fin d'après-midi entre amis, lorsque le compositeur y participait. Albert Stadler les décrit de la sorte : « Quand Schubert était avec nous, nous l'enfermions pendant la messe du dimanche après-midi dans notre pièce, en lui donnant quelques bouts de papier à musique et un volume de poésies, ce qui nous tombait sous la main, pour qu'il ne s'ennuie pas. Quand nous revenions de l'église, il avait en général fini de composer quelque chose, et il voulait bien me le laisser ».

Les exécutions se faisaient avec un chœur réduit en général à une voix par partie. En effet, les réunions d'hommes étaient interdites par le gouvernement du premier ministre de l'époque, Metternich, qui craignait toujours les assemblées anti-gouvernementales.

Ce n'est que plus tard, dans les années 1840 que furent créés à Vienne les premiers chœurs d'hommes qui s'approprièrent bien vite ce répertoire jusque-là confié à des solistes.

Im gegenwärtigen Vergangenes (Rappel du passé dans le présent) est écrit sur un poème de Goethe issu de son recueil du « Divan ». Le poète se veut l'interprète d'une certaine pensée orientale. L'œuvre est construite en crescendo : elle commence par un solo de ténor (« rose et lys fleurissent dans le jardin »). Suit un duo (« Et cela embaume comme au temps passé »). Le quatuor annonce la morale de l'histoire : « ce dont vous jouissiez naguère en personne, laissez les autres en jouir maintenant ». L'œuvre se termine par un canon rondement mené : « il convient d'apprécier entre amateurs l'accomplissement de la journée » ! Schubert a mis deux fois en musique le poème de Mayrhofer *Der Gondelfahrer (Le gondolier)* coup sur coup en 1824 : une première fois pour voix et piano, une seconde pour quatuor vocal et piano. Il s'agit d'une scène nocturne. Le piano fait entendre les clapotis de la lagune et les douze coups de minuit, tandis que les deux voix de ténors s'opposent aux deux parties de basses rythmiques. Goethe a écrit le texte du *Gesang der Geister über den Wassern* lors d'un voyage dans l'Oberland, au cours duquel il découvrit la chute du Staubbach. Cette impressionnante cascade de trois cents mètres de haut voit l'eau écumante rebondir dans le fond d'un ravin. C'est cette vision qui donna au poète l'idée de comparer cette eau à notre âme, tandis que notre destinée s'apparentait au vent qui fait tourbillonner l'eau.

Comme pour les *Chants du harpiste*, Schubert a remis plusieurs fois la partition sur le métier, changeant la distribution des voix et de l'accompagnement. Au départ, il a pensé à un lied pour voix et piano, selon son habitude. Mais très vite, il a désiré amplifier la forme, en préférant le quatuor de voix d'hommes. Cette très belle version, quoique menée à terme, ne le satisfaisait pas encore. Il a alors essayé d'ajouter un piano ou quelques cordes à ses voix d'hommes avant de trouver la solution définitive en 1820 : huit voix d'hommes solistes et un quintette à cordes graves composé de deux altos, deux violoncelles et une contrebasse.

La création se fit lors d'un concert où étaient interprétés deux autres de ses lieder. Est-ce à cause de la hauteur de vue de l'œuvre, ou la difficulté de sa mise en place ? Mais la première exécution n'eut pas le succès escompté, comme en témoigne un compte rendu d'époque : « Par contre le chœur de Schubert fut ressenti par le public comme une accumulation de toutes les modulations et parades musicales sans esprit, sans ordre et sans but. Le compositeur ressemble, dans une composition de cet ordre, à un grand cocher qui conduit son attelage tantôt à gauche, tantôt à droite, puis se gare, puis fait demi-tour, et ce jeu se poursuit sans parvenir à une direction. » Nous avons heureusement revu ce jugement hâtif, et toutes ces modulations « hasardeuses » nous apparaissent aujourd'hui comme une illustration idéale du poème de Goethe.

Olivier Opdebeeck